



ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 35 - février 2020



ÉDITO

Cette année, vu l'échéance électorale qui approche, le silence est de rigueur...

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et une bonne intégration dans une commune rurale comme la nôtre, dont les agriculteurs sont la force vive de la commune.

Cette année encore, de nombreuses familles ont été endeuillées. Qu'elles trouvent la force et le courage d'aller de l'avant.

N'oublions pas également les personnes démunies, seules, en maison, fragilisées, souffrantes. Je leur souhaite mes vœux de réconfort et de courage.

Je souhaite rendre hommage à une personne d'exception, proche, qui était toujours à l'écoute des maires et présent dans les manifestations: Monsieur Jean-Claude CARLE, décédé en décembre dernier.

Pour les différentes subventions demandées et accordées, je remercie l'Etat pour la DETR, le Département et la Région.

Merci aux présidentes et présidents des associations diverses et multiples pour les événements organisés.

Merci aux nombreux bénévoles, sans qui, rien ne pourrait se faire. L'engagement permanent des habitants et des

associations apporte un dynamisme à notre commune.

Merci à nos agents municipaux, à nos secrétaires de mairie particulièrement, qui sont en permanence confrontées à l'évolution: la mutualisation, la dématérialisation, les marchés publics, tout évolue très vite.

Merci à l'équipe enseignante qui a la lourde charge d'instruire nos enfants pour former les adultes de demain.

Merci à l'équipe liturgique.

Merci aux artisans, aux commerçants, à toute la population qui font qu'ARBUSIGNY est une commune qui bouge tout en restant rurale.

Je remercie mon équipe municipale pour leur travail, leur présence, leur disponibilité et leur engagement durant ce mandat. Je remercie également leurs conjoint(e)s, leurs familles qui supportent leurs absences répétées dues aux nombreuses réunions.

L'équipe municipale, les membres du CCAS et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2020. Qu'elle soit pour vous et vos familles source de bonheur, de joie et de succès.

Régine REMILLON, Maire



CÉRÉMONIE DES VŒUX



La cérémonie des vœux s'est déroulée dans la salle des fêtes le dimanche 12 janvier. Cette traditionnelle rencontre a eu un grand succès avec une assemblée nombreuse.

Après le discours de Madame le Maire pour un point sur la commune, ce sont Mr FAVRE (président de la CCAS), Mr SADDIER (député) ainsi que Mme NOEL (sénatrice) et Mrs PELLEVAZ et HERVE (sénateurs) qui ont fait un tour d'horizon plus large sur la gestion et les projets du territoire.

Nous remercions également les élus des diverses communes voisines de leurs présences.

Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié préparé par les soins de Mr et Mme ETOURNEAU.

Marylène DAIGUEMORTE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2019 s'est déroulé comme d'habitude. Les enfants de l'école accompagnés de leurs instituteurs, fidèles au rendez-vous ont interprété « Il faudra leur dire » de Francis Cabrel puis « la Marseillaise ».

Marylène DAIGUEMORTE



CONGRÈS DES MAIRES



Afin de terminer notre mandat de la meilleure façon, Régine et moi étions présents le 19 novembre dernier au 102^{ème} Congrès des maires de France, Porte de Versailles à Paris. Le thème de cette rencontre nationale organisée par l'AMF (Association des Maires de France) était: « Les maires au cœur de la république ». L'ensemble de l'équipe municipale s'étant joint à nous la journée du 20 novembre fût, quant à elle, consacrée

à la visite du Sénat, Palais du Luxembourg. Nos sénateurs Mme Sylviane Noel, Mrs Loïc Hervé et Cyril Pellevat nous ont accueillis et guidés. Ils ont ponctué cette visite de multiples anecdotes tant sur la genèse de ce somptueux bâtiment voulu par Catherine de Médicis que sur les séances du Sénat.

Marc BLETEAU

DÉMARRAGE CHANTIER GROUPE SCOLAIRE

Le 15 janvier dernier, le chef-lieu de notre commune a commencé sa métamorphose.

Les premiers travaux de terrassement ont débuté sur le terrain communal qui jouxte la salle des fêtes.

Les classes, actuellement situées dans trois bâtiments distincts, vont être réunies au sein d'un groupe scolaire qui va regrouper les classes de maternelle, l'ensemble des classes primaires ainsi que les activités connexes en un seul bâtiment adapté clair en prise directe sur l'extérieur.

Marc BLETEAU



MAISONS FLEURIES



Les gagnants du concours des maisons fleuries 2019 sont :

Catégorie « Maisons de village »

- 1- Mr & Mme Henry LAVERRIERE
- 2- Mr & Mme Daniel JACQUEMOUD
- 2 - Mme Madeleine DUSONCHET
- 3 - Mr & Mme Michaël SPENCER

Catégorie « Aménagements paysagers »

- 1- Mr & Mme André HENRY
- 2 - Mme Elisabeth OVERNEY
- 3 - Mr & Mme Eric LESAIN

Catégorie « Villas et chalets »

- 1- Mr et Mme Guy DUSONCHET
- 2 - Mr & Mme Daniel VACHOUX
- 3 - Mr & Mme Gilles JANIN
- 3 - Mr et Mme Denis DUVERNEY

Catégorie « Jardins et potagers »

- Mr & Mme Raymond DUPANOUP
- Mr Judicaël VACHOUX
- Mr & Mme Ludovic TROTET
- Mr Sébastien ROCH



Catégorie « coup de cœur »

- 1 Mr & Mme Jean-François MERLIER
- 2 Mr André TAUPENAS
- 3 Ets DURET-CONTAT



SCOLAIRE



© A. Girard

Le vendredi 20 septembre 2019, deux bénévoles de l'association ADATEEP 74 sont venus à l'école d'Arbusigny pour faire une sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires. Toutes les classes de l'école ont participé. Les élèves ont appris comment il fallait faire pour évacuer un car le plus rapidement possible. Ils ont été chronométrés plusieurs fois afin d'améliorer peu à peu leur temps d'évacuation. Ensuite, dans la salle des

associations, ils ont été informés des règles de sécurité à respecter à l'intérieur et aux abords d'un transport scolaire.

Les élèves de l'école ont dans l'ensemble beaucoup apprécié cette intervention et remercient les bénévoles de l'association ADATEEP 74.

Céline VERVOUX

RENTRÉE DES CLASSES 2019-2020



© A. Girard

Comme à l'accoutumée, la municipalité a invité l'ensemble du personnel lié à la vie scolaire autour du repas de prérentrée. Ce fût l'occasion pour Madame le maire de

souhaiter à tout un chacun une très bonne année scolaire 2019-2020 et de féliciter Mme Céline VERVOUX pour l'obtention de son agrément de directrice.

Pour cette rentrée, l'école primaire accueille 110 élèves sur 5 classes. Mme FRANCOIS, nouvelle enseignante a rejoint cette année Mmes RICHARD, VERVOUX, JAPPEL et SALLET ainsi que Mr BOTTEX qui complète les postes. Nathalie et Sandrine ATSEM confortent les classes de maternelles.

Enfin, Hélène, Carmen, Sylvie, Nathalie, Laurence, Anne et Akima au service de la cantine-garderie, assurent l'accueil auprès des enfants matin, midi et soir.

Marjorie DUVERNEY



Les inscriptions en maternelle pour les enfants nés en 2017 ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune se feront à l'école élémentaire, après de Mme VERVOUX, directrice :

- Le vendredi 27 mars 2020 de 16h30 à 18h30
- Le samedi 4 avril 2020 de 10h00 à 12h00
- Le vendredi 10 avril 2020 de 8h30 à 16h30

ATTENTION :

Auparavant, il est nécessaire de se présenter en mairie, muni du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile, pour faire la pré-inscription.

ARBU COLOR : PHENOMENAL !

6500€ c'est le montant exceptionnel du chèque remis au Comité Départemental Féminin pour le dépistage du cancer du sein.

Au cours de la cérémonie les organisateurs ont vivement remercié toutes les personnes qui contribuent au succès de la manifestation depuis toutes ces années : les bénévoles, les sponsors, la municipalité, les participants, le Comité Féminin et ses représentantes.

C'est avec beaucoup d'émotion que Mme Evelyne GARASCHELLI a reçu ce chèque. Elle n'a pas manqué de repréciser toutes les actions déjà réalisées grâce aux différents dons et a également évoqué les projets en cours, notamment différents partenariats au niveau national.

Rendez-vous le 3 octobre 2020 pour fêter les 5 ans de l'ARBU'COLOR. MERCI !

Marjorie DUVERNEY



© A. Girard

LES PIANOS VOYAGEURS

CONCERT À L'ÉGLISE

Samedi 19 octobre à 20 heures, nous avons accueilli « Les pianos voyageurs » en l'église d'ARBUSIGNY. Le duo KASTLER - WORINGER a choisi l'église pour son acoustique où les deux Steinway ont fait merveille. Les deux virtuoses ont enchanté l'assemblée présente.

Clara KASTLER / Hubert WORINGER

Ces dernières années, le duo KW a parcouru l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud, le Canada, le Sud-Est Asiatique et l'Inde, en transportant par voie routière deux pianos Steinway logés dans une remorque spécialement aménagée.

Ainsi, dans les capitales comme dans les villages, il a permis aux populations les plus décentralisées d'avoir accès à cette culture musicale. Cette démarche unique dans le monde de la Musique Classique est terriblement originale et volontariste : elle éclaire le caractère trempé de ce couple attachant par bien des aspects. Le but essentiel du duo Kastler Woringer est de dépasser le cadre formel au récital de piano classique afin d'explorer de nouvelles pistes de diffusion de l'art musical.

GOUTER DES AINÉS

Dimanche 20 octobre, pour le goûter des Anciens, Ariane WORINGER qui a vécu 7 mois dans un car près du Chalet des Bornes et fille du duo « Pianos Voyageurs » a animé l'après-midi avec son saxo et ses parents aux pianos, en remerciement pour l'accueil de la commune et surtout à Régine REMILLON.

Ariane WORINGER

Professeur titulaire d'anglais, elle a enseigné pendant 8 ans en collège en Haute-Savoie. Elle vit dans un auto-car Setra pour pouvoir consacrer la moitié de son temps à l'étude de la musique.

Nos anciens ont pu apprécier avec plaisir une musique classique de grande qualité, et aussi le thé et café gourmand préparé par les membres du CCAS.

Marie BAUD



© A. Girard



© A. Girard

MERCI FACTEUR !

Stéphane, pour tout le monde « le facteur », a effectué sa dernière tournée sur notre commune mardi 14 janvier. En effet après plus de 6 années à parcourir les hameaux du village au service des administrés, il part vers d'autres horizons. Durant toutes ces années, outre son travail consciencieux, chacun a pu apprécier sa gentillesse, et son sens du service. Nous l'en remercions et lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Marjorie DUVERNEY

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 4 Novembre 2019



Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOU - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER-DUVERNEY - Sylvia DUSONCHET

Absents excusés : Mr Vincent MOREAU (pouvoir à Mme Remillon) - Mr. Jacky DURET (pouvoir à Mr. Bléteau)

Absente : Mme Sonia TAGLIOLI

- 1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 Septembre 2019, celui-ci est approuvé à l'unanimité.
- 2) Suite à la procédure de modification simplifiée n°1 qui consistait à corriger une erreur matérielle ; le conseil municipal, à l'unanimité approuve la modification ; en effet l'ancienne ferme, en zone agricole, au lieu-dit « La Grand'Maison » bénéficie ainsi d'un changement de destination afin de favoriser sa réhabilitation.
- 3) Le conseil accepte le recrutement d'un agent contractuel pour renforcer l'équipe technique lors de la mise en place des barrières à neige et des guirlandes de Noël.
- 4) Le conseil décide la prise en charge des frais de transport des représentants municipaux lors de déplacements individuels ou collectifs lors de rencontres nationales.
- 5) Le conseil prend note des factures suivantes : Etudes / cartographie des plantes invasives : 2 051€ (M. Tissot) – Fauchage accotements routiers : 10 230€ttc (E. Vachoux) – Remplacement de 2 radiateurs salle de classe : 1 603.27 €ttc + Remplacement thermostat au chalet : 547.07 €ttc (Brutelec) – Arbu Info : 3 641 €ttc (Offset service).

Le conseil valide les devis suivants : acquisition d'un container d'occasion pour stockage y compris forfait transport avec déchargement : 3 060€ ttc (Capsa Container).

Acquisition d'un défibrillateur à installer dans la salle des fêtes : 1 695.06 €ttc (Distri Club Médical 74) - contrat de maintenance pour défibrillateur situé contre le bâtiment de l'école : 288 €ttc (Défibril) – Réfection du Chemin de l'Evy : 6 744 €ttc (Maulet TP) – Acquisition d'un banc vestiaire double face pour cantine/péri scolaire : 693.60 €ttc (Manutan collectivités) – Acquisition d'un radar pédagogique fixe (prévention des excès de

vitesse) : 1 865.27 €ttc (Ets. Vachoux) + prévision acquisition d'un radar mobile.

- 6) Madame Le Maire informe le conseil que par manque de personnel et de matériel la Communauté de communes Arve et Salève n'a pas pu réaliser les travaux d'entretien de la voirie comme prévu en 2019. Ceux-ci seront réétudiés et seront intégrés au planning de 2020 par la CCAS.

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Jannick GRANIER

Maire : Régine REMILLON

COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 2 Décembre 2019



Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER-DUVERNEY - Sylvia DUSONCHET

Absent excusé : Mr. Serge JACQUEMOUD (pouvoir à Mr. Pierre MORETTI)

Absents : Mr. Jacky DURET - Mme Sonia TAGLIOLI

Public : 1 personne

- 1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 Novembre 2019, celui-ci est approuvé à l'unanimité.
- 2) Le conseil approuve le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) n°2 du Plateau des Bornes (2020-2024), engage la commune d'Arbusigny sur les actions la concernant c'est-à-dire : Préservation des espaces naturels remarquables, Maintien de la nature ordinaire, Communication et valorisation et Coordination générale du projet, pour une participation communale de 6 235 € pour la phase 1 (2020-2021) et valide le SMECRU en tant que chef de file de la démarche.
- 3) Suite à l'appel public à la concurrence concernant le marché de travaux pour la construction du groupe scolaire (procédure de passation : MAPA) ; au vu de la sélection et du classement des offres opérés en prenant en compte les critères de choix (40% pour le prix et 60% pour la valeur technique des prestations) ; Vu le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre, suite aux différentes réunions de la commission MAPA et considérant qu'au terme de cette analyse des candidatures. Avec l'obligation

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

de dématérialisation de la remise des offres : 57 plis ont été reçus dans les délais et 2 plis hors délais non récupérables.

A ce jour, le lot n° 5 (menuiseries extérieures acier-serrurerie) et le lot n° 11 (revêtements acoustiques-rideaux) sont infructueux ; le lot n° 2 (gros œuvre) et le lot n° 17 (Electricité) sont en attente d'attribution et les 14 lots retenus et attribués sont les suivants :

<u>Lot</u>	<u>Libellé</u>	<u>Entreprise retenue</u>	<u>Montant du marché H.T.</u>
N°1	Terrassements généraux	Maulet TP 74 Eteaux	155 980.00 €
N°3	Charpente-Ossature-Couverture-Bardage	Favrat 74 Orcier	779 486.41 €
N°4	Etanchéité	APC Etanch'74 Rumill	51 209.00 €
N°6	Menuiserie extérieure bois	Genevrier 74 Poisy	205 941.20 €
N°7	Menuiseries intérieures - Mobilier fixe	Iso Chablais 74 Bons E/C.	295 604.86 €
N°8	Doublages - Cloisons	Comptoir des revêtements 69 Villeurbanne	88 508.19 €
N°9	Chape ciment - Carrelages	Technidalle 74 Bons E/C.	14 511.54 €
N°10	Peintures	EMP 74 Epagny Metz-Tessy	50 000.00 €
N°12	Revêtement sol souple	Laporte 74 St Pierre E/F.	36 025.65 €
N°13	Ascenseur	Kone 74 Seynod	20 850.00 €
N°14	VRD-Espaces verts	Dupont TP 74 La Roche S/F.	75 736.20 €
N°15	Enrobés	Colas 74 Bonneville	12 484.73 €
N°16	Plomberie-Chauffage-Ventilation	Aquatair 74 Seynod	259 505.08 €
N°18	Sondes géothermiques	Delavoët et Fils 74 Nangy	63 636.00 €

4) Il est nécessaire de contracter l'emprunt inscrit au budget 2019 pour la construction du groupe scolaire. Suite à la consultation faite auprès de plusieurs établissements bancaires, le conseil accepte les conditions du Crédit Agricole des Savoie (2 500 000 € - Echéances constantes sur 20 ans - Taux : 0.8700%).

5) Le conseil prend note des factures suivantes : désherbage massifs + plantation : 1 920€ttc (Paysage des Bornes) – fleurs de Toussaint : 675€ (APE).

Le conseil valide les devis suivants : Complément de travaux lors de la réfection du Chemin de l'Evy : 5 220 €ttc (Maulet TP) – Acquisition du radar mobile 2 381.62 €ttc (Ets. Vachoux) – travaux chaufferie Eglise : 517.70 €ttc (Ets Montant) – Travaux sur ventilation salle association : 237.82€ttc (Ets Montant) – Aménagement électrique des 2 cabanons au cimetière : 621.40€ttc (Brutelec) – bordures plane acier galva : 234.30€ttc (Heliogreen).

6) Vu l'accord formel sur le porte à connaissance de la réparation du glissement de l'accotement et du talus aval de la RD6 au lieu-dit «La Grand'Maison», les travaux vont pouvoir être effectués courant 2020.

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Marylène DAIGUEMORTE

Maire : Régine REMILLON

URBANISME 2019

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES EN 2019



MEIER Tonnies & GAY-DESBIOLLES Marion	Maison individuelle	Chef lieu
DUPANLOUP Nicolas	Bâtiment agricole	Les Vagnys
DAIGUEMORTE Nathalie	Transformation d'un garage - Modification d'ouvertures	La Tour
GAEC Chaîne Blanche	Extension d'un bâtiment agricole	Le Parc
LALE-DEMOZ Sylvain & Lydie	Maison individuelle + garage	Chez Boget
VOLPI Flavien	Abri voiture	Chez Grillet
GAL Bernard	Bergerie et stockage	Chez le Cordier
REBOUL Jean-Basco & BOURREAU Floriane	Rénovation d'un bâtiment - Construction d'une piscine	La Plagne
KHAZRI Dalila	Réfection couverture & Création d'ouvertures & Création escalier extérieur	Le Péryl
VACHOUX Agnès	Aménagement des combles & Modification aspect façades et toitures & Création d'un escalier extérieur	Marysé
BLETEAU Marc	Garage	Le Souget
CHARLET Sébastien & Nathalie	maison individuelle & garage	Les Chavannes
TROUILLER Yohan & Marine	maison individuelle	Le Prés Collet
DUSONCHET Ise	Réhabilitation d'une partie de ferme	Chez le Cordier
COPPEL Jérôme	Maison comprenant 2 logements	Le Souget

DEMANDES PREALABLES ACCORDEES EN 2019



BRAND Alain	Aménagement d'un terrain agricole	Vernay Dessous
CURT Mickaël	Edification d'une clôture	Chez Janton
DURET Jacky	Rénovation d'un ancien four & abris voiture	Les Chavannes
CHAMOT Denis	Modification de velux	Les Chavannes
AUNAVE Christophe	Construction d'un poulailler	Chez Grillet
AUNAVE Christophe	Serre	Chez Grillet
DIURNE Alain	Abri de jardin	Chavally
DUVERNEY Gérald	Modification d'ouvertures & création d'un balcon	Lachat
MENANT Kévin	Edification d'une clôture & pose d'un portail	Chez Janton
BAUD Marie-Françoise	Division	Chef-lieu
BARCELO Jean-Yves	Fermeture d'une véranda	chez grillet
JUNGO Isabelle	Agrandissement de velux	Grange Neuve
VACHOUX Gilles	Installation photovoltaïque	Champ de Boeuf
PEILLEX Alain	Construction d'une piscine	Le Fresnay
CHAVAN Nicolas	Réfection toiture	Chez Janton
MAZINGUE Hervé	Abris de jardin & édification d'une clôture	Les Chavannes
BAILLAT Jean-Daniel	Installation photovoltaïque	Le Fresnay
VACHOUX Judicaël	Pose de velux	Champaton
SCHAER Alexandre	Installation photovoltaïque	Les Chavannes
GAEC Les Chauffettes	Réfection toiture	Les Chauffettes
TOUNSI Mehdi	Réfection toiture	Les Chavannes
TOUNSI Mehdi	Division	Les Chavannes

PERMIS D'AMENAGER ACCORDE EN 2019

Les Jardins du Salève

Pose de 2 mobil-homes



La Tour

MODIFICATIONS DE PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDEES EN 2019



CORRAL Florian	Elargissement d'un balcon	Les chavannes
MEIER Tonnies & GAY-DESBIOLLES Marion	Modification de couleurs	Chef lieu

ETAT CIVIL



NAISSANCES 2019

Evan CLANCHE	13/01/2019	Chef lieu
Anaëlle BRIARD	25/01/2019	La Magne
Kai MONTOUCHET	25/01/2019	Marny
Nathan DAIGUEMORTE	28/01/2019	Route de Vorsy
Joric LAUZANNE	03/02/2019	Le Fresnay
Lucas DESAIRE	07/03/2019	Le Biollay
Nikita CHOUVET	10/03/2019	Chez Janton
Maël CENSIER	08/04/2019	Chez le Magnin
Mariana FERNANDES	22/06/2019	Le Péryl
Guilia ZARRILLO	14/07/2019	La Tour
Melvin ZARRILLO	14/07/2019	La Tour
Riley PONSIN	21/07/2019	Chef lieu
Angèle MARMOUX	19/08/2019	Le Vernay Dessous
Jimmy SOKOLOWSKI	08/09/2019	La Plagne
Zoé GAL	12/10/2019	Le Souget
Charlie DELEGLISE	21/10/2019	La Bunaz
Léonie CHAVASSU	17/11/2019	Le Fresnay



MARIAGES 2019

Andrey LAUZANNE & Yves GUILLERMO	22/06/2019	Le Fresnay
Elsa GANGLOFF & Benoit SIMONNET	22/06/2019	Le Biossy
Marine STAZZONI & Kévin MENANT	10/08/2019	Chez Janton
Cindy DURET & Pierre DESCLIDES	24/08/2019	Chez Janton
Joëlle MAGNENAT & Jean-François MEZIERES-HEMARD	10/10/2019	Le Vernay Dessous
Régine EXCOFFIER & Albéric NEGRO	19/10/2019	Route de la Muraz
Marie SPYCHALA & Mathieu RIGAUULT	30/11/2019	La Plagne



DÉCÈS 2019

Gaston VIDONNE	15/08/2018	Les Chavannes
Yvonne DECERIER	19/01/2019	Les Chavannes
Roland NESKOVIC	24/01/2019	Chez le Magnin
Hervé VACHOUX	06/03/2019	La Grange
Olga DUBOUCHET	09/03/2019	La Grange
Pierre DUPANLOUP	07/04/2019	Grand Maison
Michel VIDONNE	21/04/2019	Les Chavannes
Jacques DESBIOLLES	10/09/2019	Chef-Lieu



LES TÊTES ARGENTÉES

Les têtes argentées se rencontrent le premier jeudi de chaque mois, au chalet des Bornes, pour jouer aux cartes, diverses activités, papoter et prendre le goûter offert par le CCAS.

Josiane DUPANLOUP, qui s'est beaucoup impliquée dans cette organisation, pendant 11 années, désire se retirer. Nous en profitons pour la remercier pour sa gentillesse, son dévouement et tout le travail de fond qu'elle a effectué.

Le poste de responsable étant vacant, nous lançons un appel à tous les retraités.

Si quelqu'un voulait bien s'en occuper et reprendre le flambeau !

Il est important que les personnes qui ne travaillent plus, ne se coupent pas du monde et se rencontrent pour communiquer entre elles.

Il serait intéressant d'avoir de nouveaux habitants, avec des idées et des activités différentes. Thé dansant, concert, tricot, rissoles... La transmission du savoir aussi, est importante et même un devoir, pour les nouvelles générations de notre village.

Si vous désirez vous impliquer dans cette aventure, faites-vous connaître au secrétariat de la Mairie d'ARBUSIGNY ou à Marie BAUD au 04.50.95.71.71

La commune et le CCAS soutiennent cette activité.



ARBU'COLOR

Le Vendredi 17 janvier, ARBU'COLOR est née, Association à but non lucratif, loi 1901, soutien d'Octobre Rose au profit du Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein, 74.

Membre actifs :

Laurence REY, Angélique ORTU, Marjorie DUVERNEY, Brigitte COLOMBINI, Déborah PINO, Solène FURCY, Elena DAIBER, Sylvie ROSSET, Anne BELTRAMINI, Sylvie MERLIER, Elisabeth GUINAMAND, Amandine GOURMAUD, Jacques FURCY, Florence FURCY, Carmen ORTU.

Membre d'honneur : Mme Régine REMILLON, maire d'ARBUSIGNY pour son implication depuis 2015.

Ont été élues au bureau :

- Secrétaire : Solène FURCY
- Secrétaire Adjointe : Déborah PINO
- Trésorière : Florence FURCY
- Trésorière Adjointe : Elena DAIBER
- Présidente : Carmen ORTU
- Vice -Présidente : Marjorie DUVERNEY



L'association ARBU'COLOR vous propose :
En avant-première de la 5^{ème} année d'Octobre Rose :

Le groupe « Là bas »
Le samedi 16 mai 2020 à 21 heures.



L'Association des Parents d'Elèves d'Arbusigny vous souhaite

UNE EXCELLENTE ANNEE 2020



Merci aux enseignants et à tout le personnel scolaire, d'avoir organisé et préparé avec nos enfants, des magnifiques chants et bricolages de Noël.

UN GRAND MERCI !

Pour votre présence et votre implication à notre fête de Noël !

Merci à tous les parents, y compris ceux qui n'ont plus d'enfants dans notre école et qui continuent à venir nous prêter main forte !

Notre stand de gâteaux confectionnés par les parents a été un véritable succès !

Merci au Père-Noël d'être venu nous rendre visite !



BIENVENUE

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe Laurianne WEIN.



Besoin d'un renseignement ?
N'hésitez pas à nous envoyer un email :

apearbusigny@yahoo.com



EVENEMENTS A NE PAS MANQUER

Samedi 14 mars 2020
Repas dansant costumé

Dimanche 5 avril 2020
Evènement à venir

Samedi 16 mai 2020
Vente de fleurs et plantons

Vendredi 26 juin 2020
Fête de l'école



LOU P'TIOU GOLUS

Toute l'équipe du Lou P'tiou Golus vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Nous remercions tous les participants à notre soirée choucroute qui a été une réussite en novembre dernier.

Lors du marché de Noël de l'APE, nous avons partagé des instants agréables lors de notre dégustation et vente de foie gras et de saumon élaborés par notre fournisseur Leztroy. Nous remercions l'APE qui a eu la gentillesse de nous laisser un stand.

Le traditionnel repas de Noël de la cantine a eu lieu le 19 décembre. Le Père Noël est venu nous rendre visite pour la plus grande joie des enfants. Nous remercions l'équipe enseignante, les élus ainsi que les parents qui ont participé à ce repas.

Parents, nous avons besoin de vous dans l'équipe afin que **la cantine et la garderie puissent perdurer**. A la rentrée prochaine, seules 2 membres du bureau vont rester dans le conseil d'administration. **Il est donc indispensable que des parents entrent dans le bureau.**



MOTO-CLUB ARBUSIGNY LA MURAZ



Ce moto-club convivial né en 1981 a pour but de favoriser et promouvoir le sport motocycliste en rassemblant ses membres autour de manifestations et d'activités liées à la moto et au side-car en loisir et compétition.

Ses membres bénévoles ont organisé pendant de nombreuses années la course de côte de Franclens (74), manche du championnat de France et Suisse de la montagne.

Cette année, le moto-club organise sa première montée historique à Franclens, les 20 et 21 juin 2020, réservée

aux motos et side-car anciens (avant 1985). Repas et concert le samedi soir.

Une autre première, avec l'organisation d'une course d'endurance « 25 Power », inscrite au championnat de France sur le circuit de Moirans en Montagne (39) les 19 et 20 septembre 2020.

Si vous souhaitez rejoindre Delphine et sa joyeuse équipe de motards ou obtenir plus d'informations, retrouvez-nous sur nos pages Facebook et Instagram.

Contact : 06 41 95 88 07 - à mc.arbusigny@laposte.net





ÉVOLUTION

Plaisir et sécurité vont de pair...Un stage neige et avalanche sur deux journées afin de se former !

Nous sommes début janvier 2020 et cette nouvelle saison rime avec bonnes résolutions ! Afin de prendre et de garder un maximum de plaisir lors de nos activités neige, comme le ski de randonnée ou la raquette, l'association a proposée deux formations à ses membres. Dispenser par un initiateur d'ÉVOLUTION. Comme à son habitude chaque année il est important de se former pour acquérir la connaissance de base et savoir agir en cas d'avalanche. La première « Nivologie 1 » c'est l'étude de la neige, et la seconde « DVA 1 » la recherche de victimes d'avalanches. Ses deux formations permettent d'en savoir un peu plus sur quel type de manteau neigeux nous évoluons lors de nos sorties, de savoir préparer sa sortie, d'évaluer et d'estimer le risque d'avalanche sur le terrain en zonal, et d'agir lors d'un sauvetage. Attention en montagne le risque zéro n'existe pas ! Les avalanches ne font aucunes distinctions entre amateurs et experts lorsqu'elles se déclenchent !

C'est une réalité le matériel de sauvetage, DVA (détecteur de victimes d'avalanches) la sonde et la pelle reste des éléments indispensables pour évoluer hors

secteurs balisés et sécurisés. Notre association dans sa philosophie, applique la gratuité des formations à ses membres et dispense la location du matériel dont elle le met gracieusement à la disposition de ses adhérents. Un plus pour éviter l'achat d'un appareil dont on ne sait rien ! Après la formation, les personnes pourront faire leur choix lors de leur acquisition, ils auront alors de nouvelles cordes à leurs arcs pour faire les bons choix ! Un entraînement et une répétition des gestes clés ainsi qu'une parfaite connaissance de son matériel seront un atout très important, si avalanche il se produit. Un gain de temps indéniable pour sauver des vies.

Avant de sortir sur le terrain pour sa course en montagne il reste important de la préparer la veille à la maison. Choix du lieu dicté par les bulletins météorologiques et nivologiques, itinéraire, altitude, niveau des participants...autant de données que nos stagiaires ont acquis lors de ce week-end.

Dans notre région de nombreuses associations proposent de vous former, comme l'ANENA (association pour l'étude de la neige et des avalanches) la Chamoniarde, les Guides. N'hésitez pas à vous renseigner, il en va de votre sécurité !



CONTACT Association ÉVOLUTION

evolution74930@gmail.com

<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny/>

<https://www.youtube.com/channel/UCkezKZgo7yGIRxy58ai-7rw>



LES ASS MAT' D'ARBU

Depuis la rentrée de septembre les professionnelles de la commune ont beaucoup œuvré pour organiser des rencontres de qualité pour les tout petits :

Octobre :

Nous avons eu la chance d'être accueillis à la Caracole. Les enfants ont pu brosser et s'occuper des poneys, puis ils ont pu profiter chacun d'une petite balade à poney. Pour continuer notre matinée, nous avons rendu visite aux lapins, aux poules, aux oies et à la chèvre.

C'était une belle matinée de partage, une fois de plus.



Novembre :

Plusieurs séances et promenades car après avoir ramassé des «trésors» de saison, nous avons fait un atelier manuel avec peinture et collage...

Nous avons eu notre AG, et nous remercions toutes les personnes présentes, la mairie et bien évidemment les 5 assistantes maternelles engagées qui font vivre cette association.



Décembre :

Les enfants ont créé des photophores que nous avons pu vendre lors de la fête de Noël de l'APE, que nous remercions chaleureusement



Nous avons fêté Noël avec Maette la conteuse, qui nous a fait profiter d'un joli spectacle d'hiver «La fabrique du père Noël» avec sa montagne de peluches, ses lumières multicolores et ses sons rigolos.

Puis, autour d'un goûter, les enfants ont eu la joie d'ouvrir chacun un cadeau (des livres financés par l'association)

Encore un merveilleux moment de partage.



Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2020.

Céline, Sandra, Tatiana, Sylvie et Gaëlle.

Les futurs parents qui veulent nous contacter peuvent le faire via Facebook: ASSMAT d'ARBU ou aux téléphones suivants, il reste quelques places chez certaines :

VALLVERDU Céline - Présidente - 04 50 85 03 09

CHERNOV Tatiana - Trésorière - 04 50 94 40 68

SUATTON Gaëlle - Secrétaire - 06 50 35 95 10

SAXOUD Sylvie - 06 73 92 71 74

VERDON Sandra - 06 07 54 40 74



FOYER : LA VOIX DES LIVRES

Lire et en parler, c'est « LA VOIX DES LIVRES ».

- Aimer lire et partager ce plaisir.
- Aimer entendre parler de livres et se donner envie d'en lire.
- Participer à un moment convivial mensuel au chalet des Bornes sans contraintes et sans engagement.

À 20h00, les...

13 février

26 mars

23 avril

28 mai

18 juin

FETE DE LA SCIENCE

L'association A Seconde Vue et le Foyer Rural d'Arbusigny ont organisé la fête de la Science le samedi 12 octobre dernier.



Différents stands ont permis à tout le monde de découvrir forces et faiblesses du cerveau et du raisonnement : illusions, magie, énigmes, labyrinthe dans le noir, jeux, photographie, clown, atelier d'écriture, dessin, etc.

Plusieurs partenaires sont venus participer à cette manifestation, réalisée dans le cadre national de la fête de la Science : Laboratoire Tecfa de l'Université de Genève, l'association Pixel d'Argent, Artéria Médiation, la MFR Les Ebeaux, le Service Jeunesse de St Pierre en Faucigny, Arbu Services.





FOYER : LA SALEVIENNE



CONFÉRENCE DU 29 SEPTEMBRE À ARBUSIGNY

LES GENS DU CHÂTEAU DU SOUGET
AUTOUR DE LA RÉVOLUTION

C'est à la lecture des "Echos Saléviens" qui traitaient, entre-autre, de la biographie de Louise Péronne de Thiollaz (Echos Saléviens n°19) et de celle du Chanoine Alexis d'Arcine, son dernier fils, (Echos Saléviens n°24), qu'est venue l'idée de demander à l'auteure de ces articles, madame Claude Constantin de Magny, une conférence dans la commune de leur résidence : Arbusigny.

C'est avec une grande gentillesse qu'elle a répondu positivement dans le cadre d'une organisation conjointe entre le Foyer rural d'Arbusigny et la section des Bornes de La Salévienne.

Voici le contenu de ce moment dense et richement documenté tel qu'elle nous l'a proposé :

Présentation du château du Sougey, érigé en 1559 par les Domen du Sougey et de la Marmotte, où s'installèrent, au XVIII^e siècle, Joseph Collomb, dit d'Arbusigny, qui relèvera le nom de Collomb d'Arcine, et son épouse Louise-Péronne de Thiollaz. Ces derniers y fondèrent une nombreuse famille dont les fils ont illustré, dans l'administration, les armes et le clergé, une brillante page d'histoire de la Savoie, et de la France... Leur seule fille épousa un Constantin de Magny. Cette famille a marqué diverses communes où quelques-uns de ses membres ont vécu. C'est le cas de Saint-Pierre en Faucigny, Clarafond-Arcine et Dingy. Une chapelle dans l'église d'Arbusigny abrite les sépultures du couple Joseph-Marie Collomb d'Arcine décédée en 1797 et Louise-Péronne de Thiollaz décédée en 1825. Une chapelle de l'église d'Esery est due au général Emmanuel Collomb d'Arcine. Trois plaques pariétales y évoquent sa mémoire, celle de son fils Fernand et de son gendre Auguste de Vouges. Ses filles y ont offert le remarquable chemin de Croix.

Cette famille Collomb d'Arcine, composée de huit enfants dont sept ayant vécu, nés entre 1781 et 1792 a traversé la tourmente révolutionnaire, période particulièrement mouvementée à Arbusigny, commune instituée chef-lieu de canton en 1793.

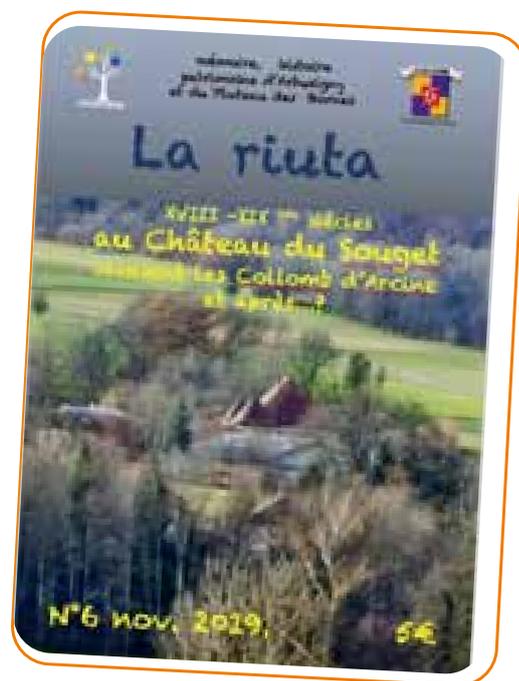
Une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour assister à la conférence à l'issue de laquelle quelques participants ont souhaité garder une trace de ces travaux.

Il a été décidé d'utiliser "La riuta", le support local existant, qui devient aussi le journal de la section des Bornes de La Salévienne.

Mme de Magny s'est encore prêtée volontiers à l'exercice de travailler sur un résumé de sa conférence. Le résultat est "La riuta n°6" maintenant disponible à l'épicerie "Arbu services", à la mairie ou sur demande au Foyer Rural.

Proposer une conférence le dimanche après-midi n'est pas une première locale. Ce choix semble confirmer par sa réussite, être judicieux dans notre zone rurale du Plateau des Bornes.

R.E.





FOYER : CONFERENCE LUMINEUSE

Eteignons les lumières pour rallumer la nuit ! ✨ ✨ ✨

De tout temps, l'Homme s'est servi des étoiles pour s'orienter, se définir, se connaître. La nuit fut alliée avant de devenir ennemie. La peur ancestrale de l'obscurité et le symbole de la modernité ont poussé l'homme à rechercher la lumière...

On emploie le terme de « pollution lumineuse » pour désigner les effets néfastes d'un éclairage artificiel excessif sur l'environnement et la santé.

Quels sont les effets qu'on lui attribue ? ✨ ✨ ✨ ✨

Sur le portefeuille...

L'éclairage public représente à lui seul 37% de la facture d'électricité des collectivités territoriales. Il est le premier poste de dépenses des communes.

Sur l'environnement

Qui ne se souvient pas des centaines d'insectes qui venaient s'écraser sur le pare-brise de la voiture sur l'autoroute les vacances ? Après les pesticides, l'éclairage artificiel est la 2^{ème} cause de mortalité des insectes.

Autres victimes de l'éclairage nocturne, les mammifères éblouis par les phares de voitures et les oiseaux migrateurs désorientés.

Les plantes elles aussi ressentent les effets de la lumière artificielle : chute des feuilles retardée, germination des graines perturbée...

Sur notre santé !

La production de mélatonine, hormone du sommeil, est ainsi perturbée par le « manque de nuit » observée en ville notamment. Cette hormone agit notamment sur le système immunitaire et la prévention des troubles dépressives et le cancer.

Quelles sont les solutions ? ✨ ✨ ✨ ✨

1 bouton Off suffit ! Extinctions nocturnes, éclairages à détecteur de présence, diminution d'intensité.

Dans tous les cas, il est primordial d'utiliser un type d'éclairage moins énergivore et d'éviter une diffusion de la lumière vers le ciel.



Le Foyer rural d'Arbusigny, en partenariat avec la Maison du Salève, vous invite à venir « éclairer vos neurones »

Dimanche 3 mai à 14h au Foyer rural

Eric Achkar, président de la SAG et **Pascal Moeschler**, conservateur au MHNG, nous parleront étoiles, santé et environnement.



SALON DES VINS

A vos agendas : Samedi 6 et dimanche 7 juin 2020

Depuis 8 ans nous avons le plaisir d'organiser à Arbusigny, le salon des vins « le vin dépasse les Bornes ».

Faites le tour de France des grandes régions viticoles en un week-end ! Un salon, avec plus de 80 appellations à découvrir présentées par des vignerons heureux de partager le fruit de leur travail.

Une grande fête des vins de France et d'ailleurs en même temps qu'une rencontre amicale lors de notre soirée bar à vin du samedi soir ou de notre paëlla géante du dimanche midi.

Vous pouvez nous suivre sur notre site :
www.levindepasselesbornes.com, ou sur Facebook

Pour plus de renseignement contact :
chantal.vieux@wanadoo.fr



ADMR

LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE



Repas préparés sains et équilibrés, livrés à domicile, quotidiennement ou ponctuellement.

En quoi consiste ce service ?

Nous livrons à votre domicile le repas de votre choix. Cette formule vous permet de conserver une alimentation saine, variée, équilibrée et adaptée à votre régime ou à vos habitudes alimentaires.



La qualité

Les repas sont élaborés localement, à base de produits frais. Nous garantissons le suivi des normes de sécurité et d'hygiène, qu'il s'agisse de la confection et du transport des repas.

Le petit +

N'hésitez pas à commander des repas supplémentaires pour vos visiteurs de passage pour la journée ou pour quelques jours !



Profitez d'aides ou d'avantages fiscaux

Cette prestation peut être financée en partie par des organismes sociaux sous certaines conditions. Bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées.

En savoir +

Pour un devis gratuit ou des renseignements sur les aides dont vous pouvez bénéficier, contacter l'association ADMR au 04 50 25 45 99.





SRB



Nouvelles coordonnées : Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe – SRB
 85 route de Serry – ZA de Findrol – 74250 Fillinges
 Tél. 04 50 95 71 63 (hors urgences) - www.s-rb - contact@s-rb.fr

Ouvert du lundi au
 vendredi de 8h30 à 12 h
 et
 Lundi – mercredi et jeudi
 De 13h30 à 17h30



URGENCES :

Secteur Bellecombe et Rocailles

Eau potable **0683 74 42 06**
eau-rocailles@s-rb.fr

Assainissement **0677 04 19 50**
assainissement-bellecombe@s-rb.fr

Urgences : pourquoi appeler ?

- Eaux usées : écoulement anormal – pollution
- Eau potable : fuites – coupures d'eau

La Chapelle-Rambaud

Pour l'assainissement, contactez la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Arenthon

Pour l'eau potable et l'assainissement non collectif sur toute la commune, pour l'assainissement collectif hors chef-lieu et Chevilly, contactez la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Contamine-sur-Arve

Pour l'eau potable, contactez la Régie des Eaux Faucigny Glières.

Saint-Jeoire

Pour l'eau potable, contactez Suez Environnement - 0977 408 408.

PROXIMITI

Découvrez la nouvelle ligne régulière Arbusigny - Reignier - Annemasse



Depuis le 2 septembre 2019, Proxim iTi a mis en place une nouvelle ligne de transport au départ d'Arbusigny. A raison de 8 allers-retours par jour du lundi au samedi cette nouvelle ligne vous amènera à Reignier, Annemasse pour votre travail, vos courses ou vos loisirs. De nombreuses correspondances vous permettent de rejoindre d'autres lignes Proxim iTi ou d'utiliser le Léman Express en gare de Reignier.

Alors, n'hésitez plus venez l'essayer !

Plus d'informations

www.proximiti.fr : tous les services Proxim iTi en quelques clics

www.google.fr/maps/ : définissez le meilleur itinéraire et correspondances avec Proxim iTi et le Léman Express

www.pysae.com : la position des bus Proxim iTi en temps réel



L'ACTUALITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

POLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Avec l'arrivée du LEX (Léman Express), le visage de la gare de REIGNIER et de son parvis vont changer pour mieux accueillir les usagers du train.

Pour faciliter l'utilisation du LEX, 140 places de parking sont créées du côté sud de la gare. L'accès sera libre et limité aux véhicules de moins de 2.20 m de haut. En cas de forte affluence, le parking pourra être limité aux usagers du LEX via un contrôle d'accès assujéti au titre de transport.

Il est envisagé de créer un 2ème parking temporaire de l'autre côté des voies début 2020, les études sont en cours de validation de tous les partenaires.

Pour accueillir les usagers du train, l'aménagement du parvis de la gare de REIGNIER comprend :

- Des arrêts de bus **PROXIMITI et LIHSA**,
- Des toilettes (début 2020),
- Une consigne à vélos de 20 places (début 2020),
- Un abri-moto,
- Une billetterie automatique,
- Des cheminements piétons et vélos,
- Des places dépose-minute,
- Des places pour personnes à mobilités réduite.

Encourager les déplacements actifs : Le vélo, la trottinette, les rollers, la marche à pied sont autant des solutions pour venir à la gare. Un schéma cyclable est à l'étude pour favoriser les déplacements en toute sécurité vers la gare.

Abonnements et billets : Une billetterie automatique est disponible à la gare de Reignier, pour l'achat de tickets à l'unité, le rechargement des abonnements.

Pour les abonnements, le support de votre titre de transport est la carte Oûra Léman Express à commander sur le site :

<https://vad.keolis.com/ter-aura-commandecarte>
(Attention délai de 10 jours avant réception de la carte).

L'inauguration du LEX a eu lieu le dimanche 15 décembre 2019 à la gare de REIGNIER.

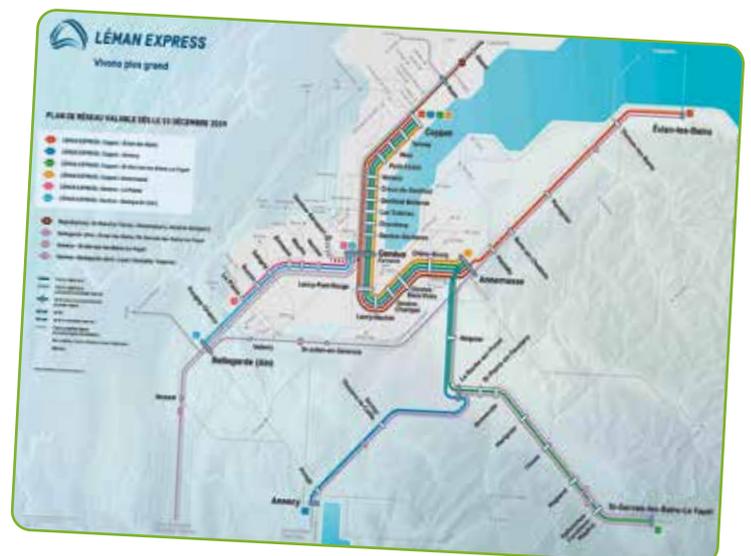


Le Léman Express (LEX), une nouvelle façon de vivre pour toute une région :

- 6 lignes et 45 gares franco-suissees reliées sur 230 km de lignes,
- Une amplitude horaire de 5h00 à 00h30 en semaine entre Genève et Annemasse,
- Jusqu'à 6 trains par heure et par sens entre Genève et Annemasse,
- Les trains RégioExpress prolongés jusqu'à Annemasse depuis Saint-Maurice, Vevey et Lausanne,
- Sur le reste du réseau, un minimum de 2 relations par heure, aux heures de pointe, en complémentarité avec le TER,
- Des connexions multimodales avec les transports publics régionaux (tram, bus, car).

Gagner de précieuses minutes chaque jour en se rendant à son travail, prendre l'avion sans avoir à se soucier de sa voiture, rejoindre facilement les TGV, les TER et les trains grandes lignes, se rendre sans stress aux grands événements et salons, etc...

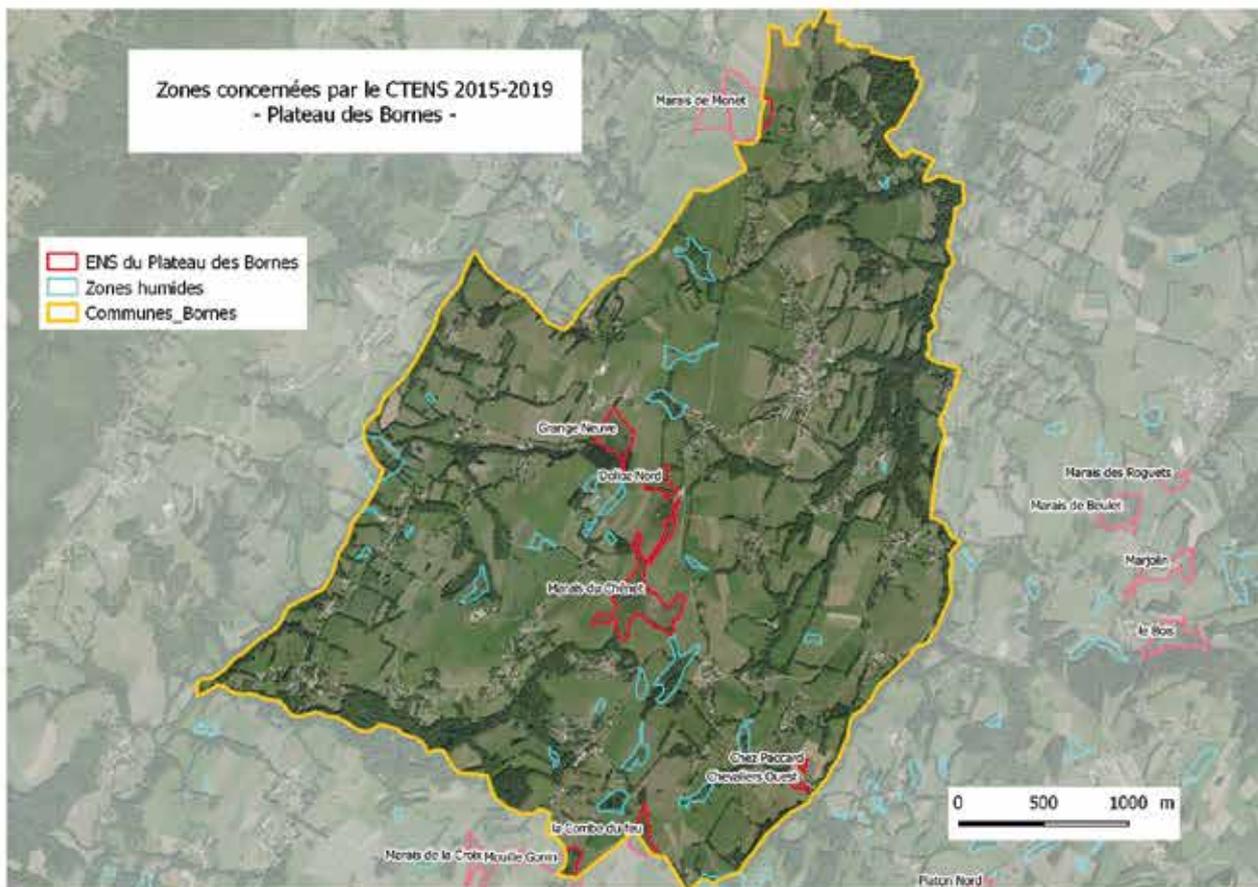
Retrouver toutes les fiches horaires sur :
www.lemanexpress.ch



PLATEAU DES BORNES

Bilan estimé du CTENS 2015-2019 Plateau des Bornes

- Arbusigny -



Dépense totale réalisée sur la commune entre 2015 et 2019 : 257 288€

(Actions transversales (AT) et Actions individuelles (AI) confondues)

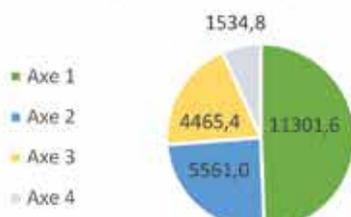
Les actions réalisées sur la commune dans le cadre du CTENS ont été financées à 91% (soit 234 425€ d'aides) principalement par le Département et l'Agence de l'eau (Cf. diagramme 1).

La commune a eu à sa charge 22 863€ pour les 5 années (sur les 32 041€ délibérés) (Cf. diagrammes 2 et 3).

1- Part des aides et du reste à charge de la commune dans le coût global des actions menées sur la commune.



2- Répartition des dépenses par Axe pour la commune (€)



3- Répartition des coûts (en €) entre les actions individuelles (AI) et transversales (AT).



PLATEAU DES BORNES

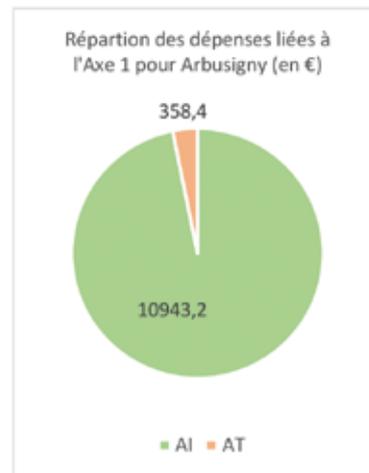
Arbusigny

AXE 1 - Préservation des espaces naturels remarquables

La principale action de la commune est la gestion de 3 zones humides (Marais du Chênet, de Grange Neuve, de chez Paccard). Le marais du Chênet est la zone humide la plus étendue et la plus emblématique du Plateau des Bornes, cette zone a bénéficié comme les deux autres marais d'une notice de gestion, d'une animation foncière et d'une gestion de la végétation (bûcheronnage et broyage principalement). Le marais de Dolioz Nord (identifié comme zone humide prioritaire) n'a pas pu bénéficier d'une gestion faute de maîtrise foncière.

Sur les 59 944.5€ dépensés pour la gestion des marais, la commune a bénéficié d'une aide de 80% (49 001.3€), le reste à charge est de 10 943.2€ pour la commune.

La commune a également participé à la sensibilisation du monde agricole (AT) (358.4€).



AXE 2 – Maintien de la nature ordinaire

Cet axe concerne 3 actions, le coût global a été de 14 436.16€ (dont 5 561€ à la charge de la commune).

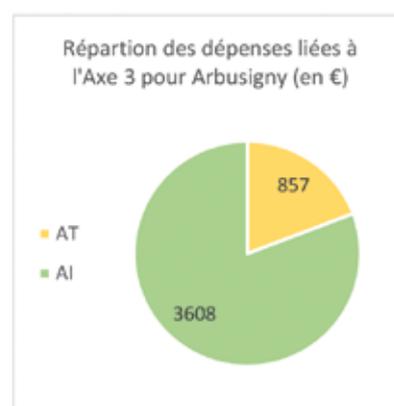
- Enquête sur les corridors écologique (AI) réalisée en 2015 (5 460€)
- Formation sur les invasives végétales à destination des élus et services techniques (AT) (14€)
- Mise en place d'une brigade de sensibilisation suite aux problèmes liés à la fréquentation des chemins du Plateau et édition d'une plaquette de sensibilisation (AT) (87€)

AXE 3 – Valorisation du patrimoine naturel et culturel

La commune a financé trois actions individuelles (la Nature sur un Plateau, l'élaboration d'un plan de sensibilisation pour le marais du Chênet et la création d'un panneau de sensibilisation, toujours sur le Chênet).

La commune a également participé à la création d'un outil de sensibilisation, d'un livret pédagogique, ou encore à l'impression d'une exposition photos (à venir début 2019), toutes inscrites dans les actions transversales.

Sur la totalité de cet AXE, la commune a participé à hauteur de 8.3% du coût total des actions (4 465€).



AXE 4 – Coordination et animation du Contrat de Territoire

ASTERS et le SMS assurent l'animation technique et administrative du Contrat de Territoire ENS. Pour le Plateau cela représente 100 841 €, dont 1 534.5 € ont été financés par la commune.

Partenaires techniques et administratifs :



Partenaires financiers :



CAUE



Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement

Un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ?
Prenez conseil auprès d'un professionnel !
Un architecte conseil reçoit les personnes qui le souhaitent lors
de permanences organisées le jeudi matin. Il vous conseille sur
les choix d'un terrain, sur l'insertion d'un projet dans le site
environnant, ou sur tout projet ou esquisse dans l'intention de
construire ou d'améliorer l'habitat individuel.



Pour ce 1^{er} semestre 2020, les consultations ont lieu à la Communauté de Communes, maison
Cécile Bocquet, 160 Grande Rue à Reignier de 10h à 13h30 les jours suivants :

- 27 février
- 02 avril
- 23 avril
- 14 mai
- 04 juin
- 25 juin

Il est préférable de prendre rendez-vous à la Communauté de
Commune Arve et Salève au 04 50 43 46 14.

RECENSEMENT



Tous les jeunes Françaises et Français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le
dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.

Comment cela se passe ? vous devez vous présenter à la mairie d'ARBUSIGNY munis de votre carte
nationale d'identité ou passeport et de votre livret de famille. La mairie vous délivrera une
attestation de recensement à conserver soigneusement.

A quoi cela sert-il ? Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour la journée
défense et citoyenneté. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales à vos
18 ans.

A défaut de recensement : vous êtes en irrégularité. Vous serez donc sanctionné par le fait :

- De ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté
- De ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans
- De ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'état (ex. BAC , permis de conduire...) avant l'âge de 25 ans

Si vous êtes atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante et que vous souhaitez être dispensé
de la journée de défense et citoyenneté, vous devez présenter lors de votre venue en mairie votre
carte d'invalidité ou votre certificat médical (délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la
défense)

RECENSEMENT FRONTALIER



Participez au recensement....

Pourquoi ?? Depuis 1973, le canton de Genève reverse actuellement le tiers de l'impôt à la source payé par les travailleurs frontaliers à leurs communes, intercommunalités et départements de résidence : ce sont les fonds frontaliers. Le montant est proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune.

Le Genevois Français se développant rapidement, des investissements sont indispensables et des services aux habitants doivent être assurés.

Le recensement des frontaliers permet de contenir l'augmentation des impôts locaux.



Comment ??

Vous avez la nationalité suisse et travaillez dans le canton de Genève ?

↪ Assurez-vous que votre adresse est à jour auprès de votre employeur et de l'Office cantonal de la population sur « ge.ch », avant le 30 juin.

Vous êtes titulaire d'un permis G ?

↪ Assurez-vous que l'adresse sur votre permis G est bien à jour. Au besoin signalez votre changement d'adresse à l'Office cantonal de la population.

Dans les 2 cas, si vous n'êtes pas encore enregistré auprès de votre commune de résidence, participez au recensement des frontaliers en vous rendant directement à la mairie.

Cette déclaration est rapide, ne vous coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus.



Les fonds frontaliers servent à financer les transports publics, les équipements et espaces publics, les crèches, les activités sportives et culturelles...

Bon à savoir !!

Si votre employeur ne connaît que votre adresse suisse :

↪ Il ne vous déclare pas à l'Office cantonal de la population. Vous n'êtes donc pas reconnu en tant que frontalier.

Vous n'êtes pas déclaré ? Vous prenez des risques !

↪ Ne pas déclarer ses revenus en France, c'est encourir une qualification de fraude fiscale passible de sanctions pénales avec l'instauration de l'échange automatique d'informations entre la France et la Suisse en 2018.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION



Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-préfecture. Celles-ci sont entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture : Trouvez un Garage dans le 74

En cas d'emménagement dans la commune, vous pouvez retrouver toutes les informations sur la démarche à suivre dans le guide explicatif de la Préfecture.

Vous pouvez accéder aux différents sites via le site de la commune : www.arbusigny.fr , onglet « la mairie et vous » puis « les démarches du nouvel arrivant ».

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

CARTES IDENTITE ET PASSEPORTS



La commune d'ARBUSIGNY n'est pas équipée du dispositif de recueil des demandes de cartes d'identité et de passeports. Les communes habilitées sont (uniquement sur rendez-vous) :

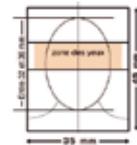


Abondance - Alby sur Chéran - Annecy - Annecy le Vieux - Annemasse - Boège - Bonneville - Chamonix - Cluses - Cran Gevrier - Cruseilles - Douvaine - Epagny Metz Tassy - Evian les Bains - Faverges - Frangy - Gaillard - La Roche sur Foron - Morzine - Passy - Perrignier - Reignier Esery - Rumilly - Saint Gervais les Bains - Saint Julien en Genevois - Sallanches - Sciez - Seynod - Seyssel - Tignes - Thônes - Thonon les Bains - Thorens les Glières - Valleiry - Vétraz Monthoux - Ville la Grand - Viuz en Sallaz.

Liste indicative des pièces à fournir :

- **Justificatif d'adresse récent** (moins d'1 an) : facture EDF, GDF, téléphone, avis d'imposition, quittance de loyer (uniquement si émane d'un organisme ou d'une agence immobilière), acte de propriété...
Si vous êtes hébergés : attestation d'hébergement (préciser depuis quand dure l'hébergement) + justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant.

- **1 photo d'identité** en couleur **NON SCANNEE**, de format 35 X 45mm, le visage occupant le centre de la photo et d'une hauteur allant de 32 à 36 mm, récente, identique, contrastée (fond clair et uniforme) et sur laquelle vous devez être de face, bouche fermée sans sourire, tête nue (pas de bandeau, barrettes, élastiques... qui soient visibles) sans lunettes, visage dégagé (oreilles et sourcils bien visibles !) et cou bien dégagé.



- **Le formulaire de demande CERFA**. Ce formulaire est à télécharger sur internet « service-public.fr » ou à demander en mairie.



Vous pouvez remplacer ce formulaire CERFA en faisant **une pré-demande en ligne** sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

- 1- Remplir sa pré-demande
- 2- Imprimez le récapitulatif et le présenter lors de son rendez-vous en mairie.



Pour un mineur, le parent utilise son compte et se présente au rendez-vous avec son enfant.

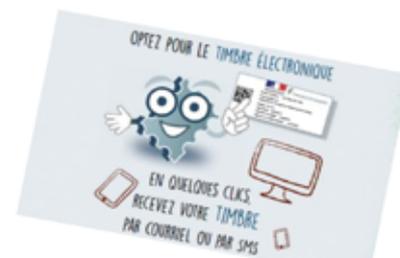
Dans le cadre d'un renouvellement, se présenter avec l'ancien titre

Tarifs :

- La carte d'identité est gratuite. Mais en cas de perte ou de vol, il faut fournir un timbre fiscal de 25€. **A savoir** : Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité est valable 15 ans.
- Pour une demande de passeport, il faut fournir un timbre fiscal de :
 - 86 euros pour les majeurs
 - 42 euros pour les mineurs de 15 ans à 18 ans
 - 17 euros pour les mineurs de moins de 15 ans

Où peut-on acheter son timbre fiscal ?

- Soit en bureau de tabac
- Soit au Trésor Public
- Soit sur le site internet : timbres.impots.gouv.fr





LES LIÉUTENANTS DE LOUVETERIE

Une force bénévole au service de tous

La louveterie, fondée en 813, est une institution qui participe au maintien et à une gestion durable des espèces sauvages.

L'Association des Lieutenants de Louveterie de France, créée en 1921, reconnue d'utilité publique en mai 1926, fédère les Associations régionales et départementales de Louveterie, et a établi la charte, ci-dessous, relative aux devoirs des Lieutenants de Louveterie.

1. **REPENDRE** des espèces, préparer et exécuter avec soin les missions qui lui sont confiées dans le respect des règlements et des règles de sécurité.
2. **REmplIR** consciencieusement, avec impartialité et objectivité, son rôle de conseiller cynégétique de l'administration.
3. **PARFAIRE** ses connaissances en matière de biologie et de comportement des espèces
4. **ETRE** un véritable homme de terrain, connaissant bien son territoire, les hommes et la faune
5. **FAVORISER** les liens entre les chasseurs et le monde rural pour concilier les intérêts réciproques et entretenir avec eux les meilleures relations.
6. **ETRE** capable d'organiser une battue administrative avec l'autorité nécessaire et revêtir à cette occasion la tenue réglementaire prévue pour les Lieutenants de Louveterie.
7. **ASSURER** avec diligence, lors des battues administratives, la recherche des animaux blessés afin de leur éviter toute souffrance inutile
8. **PARTICIPER** à la lutte contre le braconnage et la promotion de l'éthique de la chasse.
9. **NE TIRER AUCUN PROFIT** ou avantage de sa fonction de lieutenant de louveterie et ne pratiquer aucune activité lucrative ayant un rapport avec la chasse.
10. **CONNAITRE** parfaitement les articles du Code Rural et les textes réglementaires concernant la louveterie et la chasse.

Les Lieutenants de Louveterie, auxiliaires bénévoles de l'administration, sont nommés par le préfet pour des périodes de 5 ans.



CONSEILS : il est le conseiller technique de l'administration en matière de préservation d'une vie animale compatible avec les intérêts agro-sylvo-cynégétiques.

MEDIATION : il est le médiateur indépendant et objectif pour concilier les intérêts respectifs des activités humaines (professionnelles et de loisirs) et ceux de la faune sauvage

REGULATION : il entretient des chiens courants ou de déterrage. Il organise et contrôle les battues administratives décidées par les maires ou le préfet.

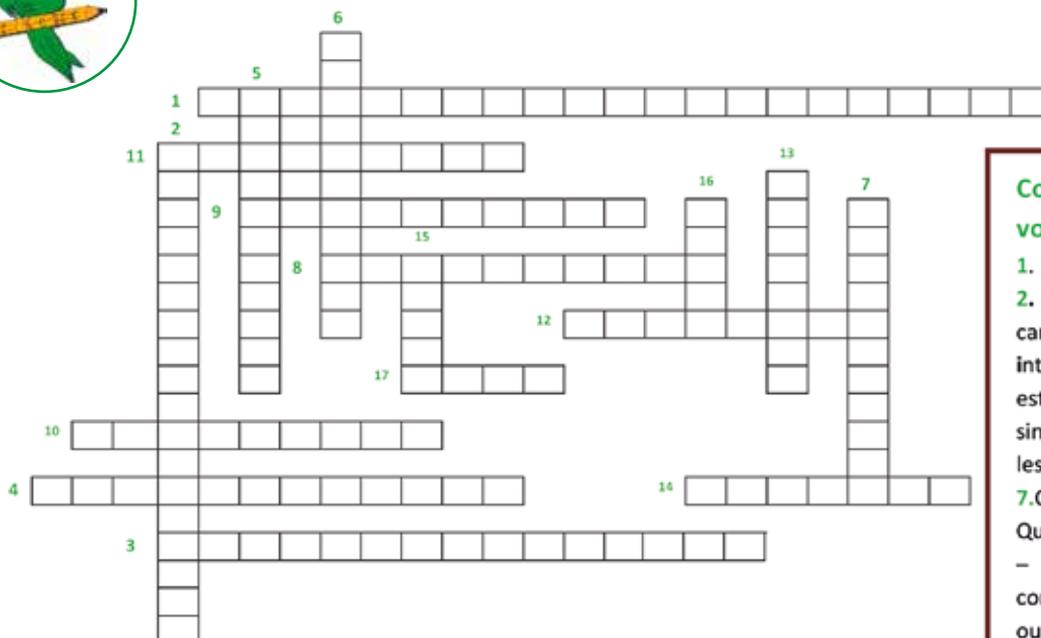
POLICE : Il est assermenté. Il est porteur d'un insigne et uniforme réglementaires ainsi que d'une commission définissant son territoire de compétence.

Site internet : <http://www.louveterie.com>



MOMENT DÉTENTE

A vous de jouer ...



Connaissez-vous bien votre commune ?

1. Quel arrondissement –
2. Quelle région –
3. quel canton –
4. Quelle intercommunalité
5. Quel est le nom des habitants au singulier –
6. Quelles sont les prochaines élections –
7. Quel département –
8. Quel est le point le plus bas –
9. La superficie de la commune est supérieure ou inférieure à 1000 ha –
10. Quelle est la ligne de bus de proximité –
11. Quel événement a lieu contre le cancer du sein –
12. Quelle est le point le plus haut
13. Quel est le magazine d'informations –
14. Quel monument historique est situé au Souget –
15. Combien il y a eu de maires durant les 30 dernières années –
16. Quel nom porte l'association qui exerce de nombreuses activités. –
17. Combien il y a-t-il de communes limitrophes.

DEVINETTE

- 1- Le pape en a un mais ne l'utilise pas...
- 2-Ton père en a un et ta mère l'emploi...
- 3-Les nones n'en ont pas besoin...
- 4-Le mari de ton amie en a un aussi et ton amie l'a adopté ...

Qu'est-ce ?

SUDOKU

1				8				2
				2		1		
				7		3		9
	5			1				3
		7		5		4		
	4	2					1	6
		4					3	
		6	8		4	2		
			5	2	6			



Crêpes Suzettes

Ingédients (6 personnes) : Pour la pâte : 300 ml de lait – 125 g de farine – 50 g de beurre – 20 g de sucre semoule – 3 œufs – 1 pincée de sel – 1 gousse de vanille – 1 c. à café de rhum ou fleur d'oranger (facultatif) Pour la garniture : 1 orange non traitée – 75 g de sucre glace – 125g de

beurre mou – 15 cl de liqueur d'orange (Grand Marnier)

Préparation : Faites chauffer le lait, le sucre, le beurre et la gousse de vanille fendue dans une casserole. Une fois que le lait commence à frémir, éteignez le feu, couvrez et laissez infuser. Tamisez la farine, faites un puit et ajoutez les œufs au centre. Commencez à mélanger avec un fouet. Versez peu à peu le lait tiède dessus en mélangeant bien pour éviter la formation de grumeaux. Ajoutez, si vous aimez, le rhum ou la fleur d'oranger. Laissez reposer une heure. Faites cuire les crêpes dans une poêle bien chaude beurrée. Dans un grand bol, prélevez les zestes d'orange, fouettez avec le beurre mou et le sucre glace de façon à obtenir une crème. Fourrez les crêpes avec cette préparation, pliez-les en 4, et disposez les dans une grande poêle avec une noix de beurre. Faites chauffer le Grand Marnier dans une casserole à part, une fois que celui-ci est chaud, versez-le rapidement sur les crêpes dans leur poêle, et hors du feu, faites flamber vos crêpes. Dégustez bien chaud.



MAIRIE D'ARBUSIGNY

Site de la commune : www.arbusigny.fr

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY
mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 heures
mercredi : 8 h 30 à 11 h 30
le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél. : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80
E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr
adjoints.arbusigny@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

ASSOCIATIONS

A.C.C.A (chasse)

Gilbert SONNERAT - 07 80 05 68 79
www.chasseurdefrance.com

ARBU'COLOR

Carmen ORTU

A SECONDE VUE

Luc RODET - 06 78 81 68 24
contact@asecondevue.fr
www.asecondevue.fr

CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny
Marie BAUD - Maire Adjointe

Association des Parents d'Élèves (APE)

apearbusigny@yahoo.com
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET

E-mail : infos@foyer-arbusigny.fr

Site : <http://www.foyer-arbusigny.fr>

Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSSET - 04 50 25 81 92
lesbornesenvtt@gmail.com

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Présidente Sandra Verdon - 06 07 54 40 74
contact@louptiougolus.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Delphine GALLAY - 06 41 95 88 07
mc.arbusigny@laposte.net

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95
arbnature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
71, ch de la Bunaz - 74930 Arbusigny
orcelaca@outlook.com - 04 50 44 85 81
Tanguy SALER - 06 34 50 74 92

Association culturelle: Les salons

Christine TORRES
www.salonsmusicaux.com

Association culturelle: Zikylya

Christine TORRES
www.facebook.com/zikylya.events
<http://zikylya.com>

Association Évolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95
evolution74930@gmail.com
www.evolution.over-blog.com

Association Thunder Team

19, rte de Biossy - 74930 Arbusigny
Loïc VACHOUX - 06 14 57 01 08
nelly.wendel@orange.fr

VIE QUOTIDIENNE

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
8 h 30 à 12 heures et 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h
04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande Rue
Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h
04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - 04 50 43 91 50

ÉCOLES

Maternelle

83, impasse de l'Église
Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

04 50 94 56 82

Classe Grande Section

55, route du Col du Parc

04 50 85 09 68

ce.0740819N@ac-grenoble.fr

Primaire

29, route du Col du Parc

ENVIRONNEMENT

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - 74930 REIGNIER-ESERY
Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44

Problème sur votre relevé ou consommation : releve@s-rb.fr

Autres problèmes administratifs : secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24 heures/24 et 7 J/7 J

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :

Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez que l'on effectue le relevé de compteur.

Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery - 09 70 21 09 36

Été : 1^{er} avril au 30 septembre - du lundi au samedi (sauf jours fériés)

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30

Hiver : 1^{er} octobre au 31 mars - du lundi au samedi (sauf jours fériés)

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

URGENCES

Pompier : **18** - Gendarmerie : **17**

Samu : **15** - Pharmacie de garde : **32 37**

CHAL Contamines : **04 50 82 20 00**

Clinique Privée Pays de Savoie -

Annemasse : **08 26 30 00 74**

Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**

ENEDIS

Dépannage : **09 726 750 74**

Raccordement consommateur :

09 693 218 11

Raccordement producteur :

09 693 218 00

ALMA 74 : **04 50 46 80 91**

Maltraitance personnes âgées

Allô enfance maltraitée :

119 ou 08 00 05 41 41

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS SUR NOTRE COMMUNE

MARS

Mercredi 4 mars
Cinéma

Samedi 14 mars
Soirée costumée

Dimanches 15 mars
Elections municipales

Mercredi 18 mars
Cinéma

Dimanche 22 mars
Elections municipales

AVRIL

Mercredi 1^{er} mars
Cinéma

Dimanche 5 avril
Animation par APE

Mercredi 15 avril
Cinéma

Du 27 avril au 1^{er} mai
Stage de cirque

Mercredi 29 avril
Cinéma

MAI

Dimanche 3 mai
Conférence Pollution
lumineuse

Vendredi 8 mai
Commémoration

Mercredi 13 mai
Cinéma

Mercredi 13 mai
Don du sang

Samedi 16 mai
Concert La-bàs

Samedi 16 mai
Vente de plantons

Mercredi 27 mai
Cinéma

JUIN

Samedi 6 juin
Fête des mères

**Samedi 6 et
dimanche 7 juin**
Salon des vins

Mercredi 10 juin
Cinéma

Mercredi 17 juin
inscriptions cantine

Jeudi 18 juin
AG chasse

**Vendredi 19 et
samedi 20 juin**
Rallye rochois

Vendredi 26 juin
Fête des écoles

**Samedi 27 et
dimanche 28 juin**
Journées du patrimoine

Mardi 30 juin
Ciné plein air

**Prochaine parution
Juin 2020**

VOTRE ENCART PUBLICITAIRE

Désormais, uniquement vos événements spéciaux portes ouvertes pourront être annoncés gratuitement sur les bulletins municipaux.
(Renseignements en mairie).

Réponse au jeu :

1. saint julien en genevois - 2. auvergne rhone alpes - 3. la roche sur foron -
4. arve et saleve - 5. Arbusignien - 6. Municipales - 7. haute savoie - 8. le
tremblay - 9. Superieure - 10. proximiti - 11. arbu color - 12. la grange - 13.
arbu info - 14. Château - 15. Trois - 16. Foyer - 17. Sept

Deviette : Nom de famille



1	6	3	9	8	5	7	4	2
4	7	9	2	6	1	5	8	3
8	2	5	7	4	3	6	1	9
6	5	8	4	1	2	9	3	7
3	1	7	6	5	9	4	2	8
9	4	2	3	7	8	1	6	5
2	8	4	1	9	7	3	5	6
5	9	6	8	3	4	2	7	1
7	3	1	5	2	6	8	9	4